

des Princes &c. Nevemb. 1744. 325
sudorifique dans toutes les maladies qui demandent de la transpiration.

Le Sr. Gaillard, en donnant l'un & l'autre de ses composés, donne aussi un imprimé qui montre la maniere de s'en servir.

Nous avons encore quelques avis sur des matieres semblables à insérer dans nos futurs Journaux.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Vienne. Comme nous avons indiqué le mois passé les pièces au nombre de six, qui sont jointes à la réponse de la Cour de Vienne à l'*Exposé des motifs* du Roi de Prusse & à la Déclaration de son Ministre le Comte de Dohna, & qui en font une réfutation, il nous reste à donner la substance de la réponse même : Car elle est trop ample pour être insérée ici en son entier.

« La Reine (dit l'Auteur de cette Réponse)
» auroit souhaité que le Comte de Dohna eut
» donné, selon l'usage, sa Déclaration par écrit,
» afin d'éviter le méfentendu, & d'obtenir plus
» sûrement les grands objets qu'on y étale,
» savoir, le maintien du système de l'Empire, &
» des libertés & prérogatives des Etats, & le
» rétablissement de la tranquillité dans la Patrie,
» par une paix raisonnable & solide ; parce que
» ces mêmes objets tenans plus à cœur à Sa
» Majesté qu'à qui que ce soit, une Déclaration
» par écrit auroit facilité les moyens de
» s'expliquer. »

I.
*Précis de
la Réponse
de la Cour
de Vienne
au Mani-
feste du Roi
de Prusse.*

On